

## COMITE D'ETABLISSEMENT GRAND EST

29 Mars 2018

### Information-Consultation du Comité d'entreprise

#### **Information en vue d'une consultation sur le projet d'organisation des fonctions supports de la direction régionale**

Grands principes :

- Etre au plus proche de l'organisation de la Direction Générale
- Proposer un repositionnement pertinent aux collaborateurs pour une performance opérationnelle et sociale
- Installer une culture de management dans un contexte de changement
- Iso effectif
- Renforcer le rôle d'accompagnement des managers
- Travail commun en interne à Pôle emploi

**Ce qu'il faut retenir :**

- Les trois Directions Régionales sont maintenues
- Pas de modification des outils et SI
- Pas de mobilité géographique des agents
- Pas de changement d'organisation du temps de travail
- Pas de nouvelles missions mais une clarification des périmètres pouvant aller jusqu'à une réaffectations des missions au sein des équipes pour rééquilibrer les charges
- Renforcement de la transversalité et clarification des périmètres de chacun au sein des équipes
- Clarifications des interlocuteurs vis-à-vis du réseau

Une commission de suivi sera mise en place lors du déploiement de ce projet (septembre).

**Le SNAP rappelle qu'une réorganisation est toujours anxiogène pour le personnel et insiste sur l'accompagnement du personnel.**

**Force de propositions, le SNAP fera remonter ses propositions d'améliorations et ses questionnements à la Direction.**

Christiane KWASNIAK - Responsable de section syndicale SNAP GRAND EST

[syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr)

Vous pouvez aussi nous contacter au 0760945243

## **Information en vue d'une consultation sur l'évolution de la répartition des portefeuilles DE et Entreprise sur le bassin de Metz**

Modification du périmètre ESI actuel, avec transfert de demandeurs d'emploi plus proche géographiquement et affectation des ETT sur une seule agence.

### **Ce qui entrainera :**

- Une intervention géographique et non plus sectorielle
- Une animation agglomération en transversalité

La mise en place est prévue pour Juillet 2018.

## **Information en vue d'une consultation sur l'évolution de la répartition des entreprises sur le bassin de Charleville**

Réorganisation des entreprises sur les deux sites en fonction du domaine géographique

Ce qui permettra :

- Un respect de l'équilibre des charges et le maintien des CDE dans chaque agence
- Une favorisation de l'accès à l'agence de la part des entreprises
- Un découpage très explicite aussi bien en interne qu'en externe.

Cette évolution se fera sans mouvement géographique, sans impact sur l'immobilier et le SI

La mise en place est prévue en juin 2018.

## **Information du Comité d'Etablissement**

### **Information sur une baisse du plafond d'emploi pour Pôle Emploi Grand Est**

La baisse demandée par le national est de 30.7 Equivalent Temps Plein Travaillé. (1.3 millions)

Il n'y aura pas de licenciement pour Pôle emploi Grand Est, la cible à 3496.20 sera obtenue par des départs naturels.

**Le SNAP restera vigilant sur les conséquences que cela pourra engendrer sur les conditions de travail et se fera l'écho des difficultés rencontrées par les agents et les services.**

Christiane KWASNIAK - Responsable de section syndicale SNAP GRAND EST

[syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr)

Vous pouvez aussi nous contacter au 0760945243

## Information sur le dispositif « lanceur d’alerte »

Aux termes de l’article 6 de la loi, le lanceur d’alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi :

- un crime ou un délit,
- une violation grave et manifeste d’un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d’un acte unilatéral d’une organisation internationale pris sur le fondement d’un tel engagement,
- une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement,
- une menace ou un préjudice grave pour l’intérêt général, dont elle a eu personnellement connaissance.

Il peut s’agir de collaborateurs internes, de collaborateurs externes ou occasionnels (consultants, partenaires, prestataires, fournisseurs...). Les usagers, notamment les demandeurs d’emploi, ne peuvent pas recourir à ce dispositif.

Le dispositif de Pôle Emploi est un référent national cependant il coexiste avec :

- les signalements liés aux risques du document unique : RPS et hors RPS
- les signalements liés aux fraudes
- les signalements via les instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT ...)

Le dispositif sera amené à évoluer en fonction du nombre d’alertes constatées.

**Le SNAP s’est abstenu sur cette consultation au niveau national et pense aussi que ce dispositif devra évoluer.**

## **Fonctionnement du Comité d’Etablissement**

### **Vote sur le taux de prise en charge des activités sportives réalisées par des agents Pôle Emploi**

Prise en charge globale de 50 euros par agent et par an dans la limite de 50 % de la somme globale d’inscription. (Activité sportive collective, caritative et dans le grand Est, une équipe est à partir de deux agents). Remboursement au capitaine d’équipe

Adopté avec 18 **POUR**

Equipe Corporative (Tennis) à hauteur de 50 % dans la limite de 500 euros mais toujours 50 euros par agent.

Adopté avec 12 **POUR**

### **Vote sur activités 2018 (sorties voyage)**

Week end à Bruxelles (proposition SNCF) : 4 abstentions 15 contre

Parc Astérix (sans transport) : 4 abstentions, 15 pour

Séjour à Marseille 4 jours (SNCF) : 4 abstentions, 15 pour

Dubai : 5 jours et trois nuits : 4 abstentions, 2 contre , 13 pour

Montreal : 5 jours trois nuits : 4 abstentions, 2 contre, 13 pour

### **Vote sur la mise en place d'activité « coup de cœur » à moitié prix pour la famille de l'agent**

Proposition de deux à trois activités par territoire et par an, à moitié prix (notion de famille, agent, conjoint et enfants jusqu'à 18 ans révolus dans l'année) Adopté avec 18 voix **POUR**

### **Vote sur les tarifs de location du Chalet**

Tarif Week end : 130 euros

Semaine Complète Haute Saison : 400 euros

Semaine Incomplète Haute Saison : 300 euros

Semaine Complète Basse Saison : 300 euros

Semaine Incomplète Basse Saison : 250 euros

Adopté avec 14 voix **POUR**

### **Vote sur les tarifs de location des mobil homes**

Saint Pol : 230 euros la semaine

Saint Aygulf : 300 euros la semaine

Mobil de Valras : son état ne permet plus la location.

Adopté avec 14 voix **POUR**

### **Bilan Allotement Odalys**

Fin des réservations ce jour, 47 agents ont fait des réservations. (165 personnes qui partent)

### **Recueil des candidatures et vote sur la désignation du président de la commission des marchés**

Pas de candidat

### **Présentation des dossiers Secours d'urgence et votes**

Christiane KWASNIAK - Responsable de section syndicale SNAP GRAND EST

[syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr)

Vous pouvez aussi nous contacter au 0760945243

2 dossiers, 1 abstention, 18 pour

### **Information sur le Contrôle Urssaf 2014-2016**

97.203 euros de redressement pour le CE grand Est, correspondant à la dotation Fête du travail en Champagne Ardenne. Le contrôle est contesté par la Direction Générale

### **Information financière sur le Chalet (durée d'emprunt, taux d'emprunt)**

Montant du prêt 230.000 euros au taux de 3.3%. La mensualité est de 1.626.41 euros, il reste 108 mois de crédit, le bureau propose de faire une demande de révision de taux à la banque.

### **Vote sur l'achat de disque dur externe pour les élus titulaires du comité d'établissement**

Report

### **Vote sur l'achat d'une clé 4 g pour les élus titulaires du comité d'établissement**

Report

### **Vote sur une commande de carte Membre du CE pour les salariés de Pôle emploi**

Afin de présenter un document prouvant l'appartenance de salarié au CE, deux devis de carte sont présentés (format carte bancaire)

Devis 1 : 15 pour

Devis 2 : 2 pour

Abstentions : 2

### **Le SNAP rappelle sa position concernant les ASC :**

- **La prise en compte du caractère social pour l'ensemble des prestations**
- **La mise en place du Compte Personnel Comité d'Etablissement.**
- **Le refus qu'à travers des voyages des agents puissent percevoir le double des prestations par rapport à un agent qui ne peut participer aux voyages.**
- **La prise en compte de l'avis des agents.**

**Malheureusement pour le personnel, une fois de plus les mêmes valident.**

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail :**

**[Syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr)**

**ou par tél au 0760945243 auprès de Christian PARISOT**

**SNAP GRAND EST**

**Des Élus qui vous ressemblent, des Élus qui vous défendent**

Christiane KWASNIAK - Responsable de section syndicale SNAP GRAND EST

[syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap.grandest@pole-emploi.fr)

Vous pouvez aussi nous contacter au 0760945243